

02 juil 2008 -16:15

Chastel - Le projet de zone de libre-échange euro-méditerranéenne reste plus pertinent que jamais

A Marseille, où il représente la Belgique à la réunion annuelle des ministres du commerce de l'UE et des pays méditerranéens, première "ministérielle" sous Présidence française, le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères Olivier Chastel a souligné l'importance du format régional et interrégional dans la libération des échanges commerciaux. Pour O. Chastel :

"l'objectif d'une véritable zone de libre-échange du bassin méditerranéen reste plus pertinent que jamais. L'amélioration de l'accès au marché dans le cadre du processus de Barcelone n'est en effet pas en concurrence avec les négociations commerciales multilatérales du PDD/Doha, mais au contraire fortement complémentaire à celles-ci"

A Marseille, où il représente la Belgique à la réunion annuelle des ministres du commerce de l'UE et des pays méditerranéens, première "ministérielle" sous Présidence française, le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères Olivier Chastel a souligné l'importance du format régional et interrégional dans la libération des échanges commerciaux. Pour O. Chastel : "l'objectif d'une véritable zone de libre-échange du bassin méditerranéen reste plus pertinent que jamais. L'amélioration de l'accès au marché dans le cadre du processus de Barcelone n'est en effet pas en concurrence avec les négociations commerciales multilatérales du PDD/Doha, mais au contraire fortement complémentaire à celles-ci"

Le projet de zone de libre-échange euro-méditerranéenne reste plus pertinent que jamais selon Olivier Chastel. Bruxelles, le 02 juillet 2008 A Marseille, où il représente la Belgique à la réunion annuelle des ministres du commerce de l'UE et des pays méditerranéens, première "ministérielle" sous Présidence française, le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères Olivier Chastel a souligné l'importance du format régional et interrégional dans la libération des échanges commerciaux. Pour O. Chastel : "l'objectif d'une véritable zone de libre-échange du bassin méditerranéen reste plus pertinent que jamais. L'amélioration de l'accès au marché dans le cadre du processus de Barcelone n'est en effet pas en concurrence avec les négociations commerciales multilatérales du PDD/Doha, mais au contraire fortement complémentaire à celles-ci" Saluant l'intervention en ce sens de sa collègue Mme Idrac au nom de la nouvelle présidence française, M. Chastel a souhaité, lors des discussions entre partenaires européens et méditerranéens, une accélération des négociations sur la libéralisation du commerce des services et sur l'accès au marché des produits agricoles. Outre la question du commerce des biens et services, les ministres présents ont discuté de la Feuille de route Euromed en matière commerciale et de la préparation du Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement sur l'Union pour la Méditerranée prévue à Paris le 13 juillet. La conférence comportait cette année aussi une séance publique avec les entreprises. Le processus de Barcelone, lancé en 1995, établit un partenariat (Euromed) entre l'Union et les pays méditerranéens dans les domaines économique, politique, sécuritaire, social et culturel.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 81 11

<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie

Porte-parole

+32 477 40 32 12

Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart

Porte-parole adjointe

+32 2 501 87 66

Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be